

## Recherches sociographiques



Donald J. SAVOIE et André RAYNAULD, *Essais sur le développement régional*

Gérard Bélanger

Volume 27, numéro 1, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056197ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056197ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bélanger, G. (1986). Compte rendu de [Donald J. SAVOIE et André RAYNAULD, *Essais sur le développement régional*]. *Recherches sociographiques*, 27(1), 156–158. <https://doi.org/10.7202/056197ar>

multiplie les études de cas et les échantillons d'actes, tout en renonçant à regrouper systématiquement, autour de familles reconstituées, les documents notariés. C'est parfaitement légitime — d'autant plus qu'il signale au lecteur, chemin faisant, le coût en précision de ce genre de compromis — mais c'est aussi émousser quelque peu les outils de l'histoire locale. De là une chronologie parfois floue — par exemple, l'apparition dans les inventaires après décès d'un meilleur outillage agricole se situerait quelque part entre deux coups de sonde qui terminent et débutent, respectivement, en 1799 et en 1830. De là aussi une démonstration qui devient très indirecte par endroits. Il y a lieu de se demander, pour citer un exemple, si le poids du prélèvement féodal dans le surplus familial de blé ne serait pas mieux cerné à partir de cas précis que par un calcul qui utilise des chiffres, ambigus au départ, sur la semence en 1765 et pas moins de trois coefficients.

Notons également que seule l'analyse détaillée du cas de Sorel pourra indiquer si l'impact des marchands de fourrures sur cette paroisse est comparable à celui des marchands de bois dans les régions « agro-forestières » du XIX<sup>e</sup> siècle, comme le suggère l'auteur. De prime abord, le nombre de Sorelois au rendez-vous ne semble guère suffisant pour soutenir cette comparaison, même si l'on double le chiffre des engagements pour l'Ouest pour compenser la sous-énumération de la source. Ne s'agirait-il pas là plutôt d'une stratégie parmi d'autres qui s'offre aux habitants d'une paroisse à sol pauvre ?

Souignons, pour terminer, que ces doutes n'enlèvent rien du caractère stimulant de cette contribution importante à l'histoire des campagnes laurentiennes.

Thomas WIEN

*Département d'histoire,  
Université McGill.*

Donald J. SAVOIE et André RAYNAULD (sous la direction de), *Essais sur le développement régional*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1986, 242p.

En plus de servir comme outils pédagogiques, les recueils de textes permettent au non-spécialiste d'un champ d'étude d'identifier rapidement les idées importantes ou nouvelles grâce à une sélection de travaux par un ou des « maîtres » du domaine. Celui de Savoie et Raynauld reprend des textes canadiens en développement régional qui sont disponibles en langue française et dont les auteurs sont des économistes, à l'exception de deux provenant de disciplines connexes, les études régionales et l'analyse de politiques.

Une lecture attentive des études regroupées ici donne la nette impression que l'analyse économique en développement régional a un important retard relativement à celle d'autres secteurs, telles l'organisation industrielle et l'économie publique. La situation de la recherche se compare ici à celle de l'économie du travail au début des années soixante, qui était peu orientée vers l'analyse micro-économique des phénomènes, étant plutôt constituée d'un mélange épars et artificiel d'une multitude de données, de descriptions institutionnelles, d'études macro-économiques keynésiennes et souvent d'un certain activisme pro-syndical. Aujourd'hui, la situation a complètement changé : l'économie du travail est devenue un secteur privilégié pour acquérir une bonne formation d'économiste appliqué.

Le retard de l'économie du développement régional se manifeste de différentes façons. D'abord, l'analyse se limite souvent à des catégorisations. Dans un court essai de dix pages, Fernand Martin distingue le tertiaire de support, exportateur et moteur ; les biens de première, de deuxième et de troisième phase ; les implantations de type A, B, C et D ; les étapes I, II et III de croissance. De son côté, Mario Polèse propose une décomposition parfaitement inutile puisque les

variables impliquées ne sont nullement homogènes. De plus, comme les multiplicateurs keynésiens régionaux se mesurent sans trop de difficultés, ce concept est souvent utilisé sans se questionner sur son à-propos. Ainsi, André Raynauld se fait le promoteur d'une caisse de stabilisation régionale pour aider et inciter les gouvernements provinciaux à avoir des budgets davantage orientés vers la situation de l'emploi. Or, l'économie d'une région ou d'une province comme le Québec peut être caractérisée comme très ouverte, la mobilité du capital et des produits étant passablement plus élevée que celle de la main-d'œuvre. Dans ce cas, l'économie enseigne que les politiques gouvernementales de lutte contre le chômage doivent être très peu orientées vers la demande globale comme le prône le keynésianisme, mais plutôt vers les prix relatifs, spécialement celui du facteur travail. C'est un enseignement qui a été fort peu répandu parmi les économistes québécois et ignoré au chapitre du Conseil économique du Canada, consacré à la régionalisation des politiques de stabilisation, qui est reproduit dans le livre.

Du début de la « révolution tranquille » jusqu'à un passé récent, en plus des hausses de taxes plus élevées qu'ailleurs, les gouvernements québécois ont accru plus rapidement que dans d'autres juridictions les pouvoirs monopolistiques syndicaux, ce qui ne pouvait que favoriser une hausse relative du prix du travail et, par conséquent, du chômage. Il en résulte qu'au début des années quatre-vingt, la rémunération hebdomadaire moyenne était plus élevée au Québec qu'en Ontario, situation étrange pour une province à taux de chômage considérablement plus élevé et qui a, depuis un siècle et demi, de la difficulté à garder sa population (ou son accroissement naturel).

Les disparités régionales ont donné naissance, durant toute l'histoire canadienne, à des politiques régionales plus ou moins explicites. Les nombreuses subventions et rapports d'enquête en transport en sont une illustration. La création d'un Ministère de l'expansion économique régionale en 1969 accroissait la visibilité et le rôle de certains instruments de politiques régionales. Le livre contient deux textes assez répétitifs de Donald J. Savoie, qui commentent les politiques régionales explicites du gouvernement central depuis cette date. Ces écrits reflètent une tendance très répandue en analyse de politiques, qui remplace l'analyse par une chronologie commentée des événements, reprise périodiquement pour donner à l'auteur de nombreuses publications. Le travail s'apparente davantage à la chronique journalistique qu'à une recherche académique.

Malgré la contrainte imposée de textes facilement disponibles en langue française, ce recueil aurait été amélioré par un meilleur choix des contributions. Un texte éclairant en analyse positive des politiques de développement régional serait celui de Jean-Luc MIGUÉ, « Politiques régionales : traitement du malade ou maladie du guérisseur ? » (*Administration publique du Canada*, été 1978). Sur la question des services, je ne comprends pas que les directeurs de cette publication aient ignoré l'étude empirique de Mario POLÈSE et Robert STAFFORD, « Le rôle de Montréal comme centre de services : une analyse pour certains services aux entreprises » (*L'Actualité économique*, mars 1984).

Deux contributions du recueil méritent une attention spéciale. La première, de Marc Termote et Raymonde Fréchette, examine le renversement de la migration nette interprovinciale survenue entre 1971 et 1976, pour identifier son caractère permanent ou temporaire. Sur les cinq lustres de 1951 à 1976, le dernier présente des différences : l'Ontario devient déficitaire tandis que l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick bénéficient pour la première fois d'un solde positif. Les auteurs mettent trop en évidence ces changements dans les signes de la migration nette interprovinciale. En effet, malgré la migration nette positive de ces trois provinces maritimes avec une migration négative en Ontario et aussi des taux de fécondité plus élevés dans les premières provinces, l'augmentation de la population ontarienne entre 1971 et 1976 a été supérieure, soit 7.3% comparativement à des taux de 5.9% à l'Île-du-Prince-Édouard, 5.0% en Nouvelle-Écosse et 6.7% au Nouveau-Brunswick. Ce paradoxe trouve son explication dans la migration internationale, où l'Ontario attire plus de la moitié des immigrants. Ainsi, les auteurs ont mal identifié leur problème, c'est-à-dire les ajustements de population par deux mécanismes interdépendants, la migration internationale et l'interprovinciale. Il n'était pas approprié de vouloir expliquer celle-ci en ignorant totalement la première.

Le livre inclut la traduction française du mémoire présentée en 1978 par Thomas J. Courchene au Comité permanent du Sénat sur les finances nationales. L'auteur veut montrer que « les mesures d'encouragement du système actuel de transfert, de gouvernement à gouvernement et de gouvernement à particulier, ne contribue (*sic*) aucunement à supprimer les différences économiques régionales au pays » et que « le mode actuel de transfert favorise une certaine rigidité et accroît peut-être les disparités provinciales et régionales » (p. 53). Malgré certaines longueurs, notamment à propos des mécanismes d'ajustement international, et des références à des ententes fédérales-provinciales qui ont évolué depuis dix ans, cet essai demeure encore aujourd'hui fort pertinent, comme le confirme d'ailleurs le nombre impressionnant d'écrits en langue anglaise qui s'y réfèrent. Il sera, grâce à ce recueil, beaucoup plus facilement disponible en français.

L'édition n'est pas très soignée: des erreurs d'orthographe assez nombreuses; au moins à deux reprises une ligne de texte sautée; des références bibliographiques incomplètes, notamment pour le texte de Fernand Martin. De telles lacunes sont peut-être le prix à payer pour avoir des livres spécialisés dans un marché étroit.

Gérard BÉLANGER

*Département d'économie,  
Université Laval.*

Gérald FORTIN et Lucie PARENT, *Les M.R.C. : un devenir perpétuel*, I.N.R.S.-Urbanisation, 1985, 61p. (« Études et documents », 42.)

Gérald Fortin et Lucie Parent ont entrepris l'étude des M.R.C. (municipalités régionales de comté) dès la promulgation de la Loi 125 qui mettait en marche le processus d'implantation de cette nouvelle instance régionale. En 1983, ils publiaient un premier rapport intitulé *Les M.R.C. et leur capacité d'extension* (I.N.R.S.-Urbanisation, 80p.; voir notre recension dans *R.S.*, XXI, 2, 1984: 320-321). Au centre de cet ouvrage se trouvait une classification des M.R.C. en sept types, allant du plus participatoinniste au plus technocratique, et qui reposait sur l'analyse de cinq éléments de situation, soit: 1. l'approche privilégiée pour la confection du règlement de contrôle intérimaire; 2. l'approche privilégiée pour la réalisation du schéma d'aménagement; 3. les fonctions effectuées en régie; 4. la place occupée par les organismes du milieu; 5. la vision qui dominait à l'égard du développement. Les sept types étaient ensuite mis en rapport avec une série de variables indépendantes: taille démographique, caractère urbain ou rural, capacité à remplir adéquatement ses fonctions, etc. Les traits principaux de la M.R.C. de l'avenir n'étaient pas encore évidents mais certains s'esquissaient déjà.

Le présent cahier rend compte d'une seconde étape de recherche, au cours de laquelle les auteurs ont voulu approfondir leur compréhension du fonctionnement des M.R.C., dégager les traits caractéristiques de leur évolution et sonder encore une fois leur avenir. Pour ce faire, ils ont concentré leurs observations sur quinze d'entre elles appartenant aux sept types de 1983, analysant les procès-verbaux, observant des séances des conseils des maires ou toute autre activité publique et conduisant des entrevues en profondeur avec le secrétaire, l'aménagiste, le préfet et un certain nombre de maires.

La première partie du rapport, « Les M.R.C., un devenir », porte d'abord sur le cheminement des nouvelles municipalités au cours des dernières années. Nous y trouvons que la variété entre les M.R.C. est toujours aussi grande mais qu'il y a eu des évolutions notables que les auteurs résument comme suit: